

APPEL A CANDIDATURE RENTREE 2020

POSTES A PROFIL

- **Poste de conseiller pédagogique de la circonscription ASH**

L'enseignant devra être de préférence titulaire à la fois du CAFIPEMF et du CAPPEI(ou diplôme équivalent).

Il devra avoir:

- une expérience de la formation d'adultes, de la recherche en action;
- une capacité à l'animation des enseignants et à l'accompagnement des professeurs débutants;
- une disponibilité et des compétences relationnelles; du goût pour le travail en équipe et en partenariat;
- un sens affirmé du service public;
- la capacité à représenter l'IEN;
- une connaissance affirmée du numérique.

Les candidats doivent impérativement prendre contact avec madame Mirande, IEN ASH, afin d'être informés des caractéristiques de ce poste (04 66 68 74 32 ou ce.0300010y@ac-montpellier.fr).

Ils devront adresser la fiche de candidature ci-jointe, une lettre de motivation accompagnée d'un CV le 20 mars 2020 au plus tard auprès de la DSDEN du Gard aux adresses suivantes :

ce.dsden30-drh@ac-montpellier.fr
ce.0300010y@ac-montpellier.fr

L'obtention de ce poste est soumise à un entretien préalable avec une commission qui aura lieu fin mars début avril 2020.

- **Poste de conseiller pédagogique de la circonscription NIMES 5**

Les candidats à ce poste devront être titulaires de préférence du CAFIPEMF.

Les compétences attendues sont les suivantes :

- expérience de la formation d'adultes ;
- aptitude à l'innovation, voire à la recherche en action ;
- capacité à l'animation des enseignants et à l'accompagnement des professeurs débutants ;
- disponibilité et compétences relationnelles ; goût pour le travail en équipe et en partenariat ;
- sens du service public, capacité à représenter l'IEN.
- maîtrise des TICE

Les candidats doivent impérativement prendre contact avec l'IEN concerné (04 66 62 86 79 ou ce.031339t@ac-montpellier.fr), afin d'être informés des caractéristiques de ce poste.

Ils devront adresser la fiche de candidature ci-jointe, une lettre de motivation accompagnée d'un CV le 20 mars 2020 au plus tard auprès de la DSDEN du Gard aux adresses suivantes :

ce.dsden30-drh@ac-montpellier.fr
ce.0300010y@ac-montpellier.fr

L'obtention de ce poste est soumise à un entretien préalable avec une commission qui aura lieu fin mars début avril 2020.

- **Poste de conseiller pédagogique départemental auprès de l'adjointe au DASEN du Gard en charge du premier degré .**

1/ Description du poste :

Le poste de CPD est placé sous l'autorité directe de l'adjointe au DASEN en charge du premier degré.

Celui-ci est implanté à la DSDEN du Gard.

Le CPD ADASEN participe avec l'ADASEN aux missions pilotées par celle-ci relatives à la coordination de l'ensemble du premier degré pour le département du Gard.

Le candidat devra être titulaire du CAFIPEMF et/ou d'un Master.

Il devra avoir déjà conduit des actions de formation et/ou avoir géré des projets.

2/ Compétences requises :

Etre capable de représenter l'ADASEN dans un groupe de travail académique et de rendre compte.

Très grande discrétion indispensable.

Très forte réactivité et prise d'initiatives.

Etre capable d'établir de bonnes relations avec les IEN, les équipes de circonscription et les partenaires de l'école.

Avoir une bonne connaissance des outils bureautiques usuels et être capable de s'auto former sur tous types de logiciels de gestion.

3/ Missions :

a) Ingénierie de formation :

- Formation initiale :

Organiser la mise en stage des PES, du point de vu de l'employeur, dans le cadre de leur formation en alternance.

Suivre le déroulement de leur stage en relation avec les circonscriptions, les PEMF et l'INSPE

Suivre la mise en place des dispositifs d'aide pour les PES en difficulté en collaboration avec les partenaires.

- Formation continue :

Constitution du VDPAF (de la rédaction du cahier des charges à l'implémentation dans les outils de gestion)

Accompagnement des équipes de circonscription pour la gestion logistique des animations pédagogiques

Réfléchir à l'organisation départementale de la mise en place des orientations nationales (ex : plan mathématiques, formation REP+,...)

- Participation avec l'ADASEN à des groupes de travail sur la formation

b) Assurer la coopération entre la direction académique et d'autres services et institutions :

- Liaison entre la DSDEN et la Division des Examens et Concours pour l'organisation du CAFIPEMF, pour la préparation des dossiers du CAPE,
- Liaison entre la DSDEN et l'INSPE

c) Participation au pilotage départemental :

- Conduite de réflexions sur les priorités, les objectifs et les orientations départementales.
- Conception et/ou analyse d'enquête
- Synthèse de textes réglementaires
- Contribution possible sur les dispositifs mis en œuvre quant aux priorités nationales

Les candidats à ce poste devront se faire connaître au plus tard le 20 mars 2020 auprès de la DSDEN du Gard et adresser la fiche de candidature ci-jointe, une lettre de motivation et un CV aux adresses suivantes :

martine.grouthier@ac-montpellier.fr
ce.dsden30-drh@ac-montpellier.fr

L'obtention de ce poste est soumise à un entretien préalable avec une commission qui aura lieu fin mars.

L'affectation se fera pour une année probatoire.

Les candidats sont invités à prendre contact, avant l'entretien, avec la conseillère pédagogique en poste pour une présentation des spécificités du poste (cp-adasen30@ac-montpellier.fr)



APPEL A CANDIDATURE RENTREE 2020

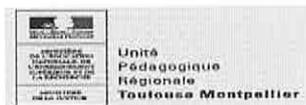
POSTE A PROFIL

- **POSTE CONCERNE :**
Poste à la Maison d'arrêt de NIMES (ci-joint fiche de poste)
- **PERSONNELS CONCERNES :** sont concernés les personnels enseignants du premier degré spécialisés titulaires de l'option F.

Les candidats à ce poste doivent impérativement prendre contact avec l'IEN ASH, Mme Mirande (04 66 68 74 32), pour avoir des informations précises, avant de confirmer leur candidature au plus tard le **vendredi 20 mars 2020** en transmettant la fiche de candidature ci-jointe, une lettre de motivation et un CV aux adresses suivantes :

ce.dsden30-drh@ac-montpellier.fr
ce.0300010y@ac-montpellier.fr

La commission aura lieu le jeudi 2 avril 2020 dans les locaux de la circonscription ASH.



ENSEIGNANT en UNITE LOCALE d'ENSEIGNEMENT Maison d'arrêt de Nîmes

Modalités de recrutement

Les candidats sont reçus en entretien individuel par une commission mixte Éducation Nationale / Administration Pénitentiaire qui comprend au minimum obligatoirement le responsable de l'UPR, l'IEA chargé de l'inspection en milieu pénitentiaire, le directeur de l'établissement pénitentiaire et le responsable local de l'enseignement.

Elle a pour objet de préciser les conditions d'exercice de la fonction et d'étudier les motivations et les aptitudes des candidats pour la fonction. Elle donne un avis à l'autorité académique chargée de la nomination sur ce poste spécifique académique.

Conditions de recrutement

Poste spécifique académique de professeur des écoles spécialisé.

A compétences égales, priorité est donnée à un enseignant titulaire du CAPASH option F.

En cas d'absence de diplôme, la titularisation pourra être effective après l'obtention du CAPASH option F, en principe lors de la seconde année d'exercice.

L'enseignant ne sera titulaire sur ce poste qu'après une première année de probation et de confirmation personnelle validée lors d'un entretien avec le responsable de l'UPR, l'IEA et avis du chef d'établissement pénitentiaire.

Stage d'adaptation à l'emploi obligatoire : 3 sessions d'une semaine (ENAP Agen : 1 – INS HEA Suresnes : 1 à N1 + 1 à N2).

Compétences souhaitées

- Expérience souhaitée auprès d'adolescents ou de jeunes adultes en formation continue : enseignant compétent et confirmé dans l'enseignement à de grands adolescents en difficulté et dans la formation de publics adultes – maîtrise et/ou sensibilisation aux outils et démarches de formation adulte.

(Les cours dispensés s'adressent à des personnes suivant une formation diplômante (CFG, DELF, DNB, CAP, DAEU...), modulaire (Français Langue Seconde, lutte contre l'illettrisme...).

- Aptitude à s'engager dans les processus pédagogiques propres aux établissements pénitentiaires (connaissance des techniques de médiation, des méthodes d'évaluation, du portefeuille de compétences, adaptation du socle commun, adaptation au fort turnover des apprenants...).

- Aptitude à travailler en modules, par individualisation des parcours – offre de formation adaptée aux besoins spécifiques des détenus scolarisés – à mettre en place des dispositifs pédagogiques pertinents sur une courte durée (groupes à entrées et sorties permanentes) dans tous les domaines fondamentaux et à rechercher et mettre en œuvre des pratiques pédagogiques innovantes.

- Connaissance et maîtrise indispensables de l'environnement bureautique et de l'outil informatique pédagogique.

- Capacité à travailler en équipe dans le cadre d'un projet éducatif. Capacité à travailler en partenariats.

- Capacité d'organisation. Capacité à rendre compte en fonction du cadre de demandes institutionnelles.

- Esprit d'initiative et d'ouverture.

- Devoir de réserve, de confidentialité et de loyauté.

Définition du poste

Finalité et contribution aux missions de l'Éducation Nationale en milieu pénitentiaire

Placé sous l'autorité fonctionnelle du Directeur de l'Unité Pédagogique Régionale de Toulouse-Montpellier, le contrôle pédagogique de l'IEN ASH du département et sous la responsabilité fonctionnelle du responsable local de l'enseignement, l'enseignant assure, dans le cadre de la convention signée par les Ministères de l'Éducation Nationale et de la Justice (et de la convention interrégionale signées par les Recteurs de Toulouse et de Montpellier et par le Directeur Interrégional des Services Pénitentiaires de Toulouse) l'accompagnement et la formation des personnes placées sous main de justice. Il contribue comme en milieu ordinaire à l'élévation du niveau de la personne et à sa qualification par tous moyens. Il contribue aussi, dans le cadre de l'équipe de l'ULE et en partenariat, dans le respect des champs d'expertise de chacun des intervenants au parcours d'exécution de la peine et à la préparation de la sortie par l'insertion socio-professionnelle des détenus.

Description de la fonction

- Contribution au repérage des personnes en difficulté de lecture par bilan lecture spécifique.
- Évaluation des niveaux des personnes détenues, analyse de leurs besoins de formation et proposition de parcours de formation en lien avec le RLE.
- Enseignement en cours de lutte contre l'analphabétisme et contre l'illettrisme, de Français langue seconde ; enseignement adapté et individualisé notamment sur les niveaux infra VI, VI, V et IV et par tutorat au-delà
- Accompagnement des apprenants de l'enseignement à distance
- Participation à l'organisation des examens du niveau V au niveau I
- Participation aux réunions et aux formations spécifiques de l'UPR
- Participation aux réunions pédagogiques et de service dans l'établissement pénitentiaire.
- Contribution au développement et à la mise en œuvre du projet pédagogique et éducatif.

Conditions d'exercice

Obligation réglementaire de service de 21 heures. Horaire journalier aménagé en concertation avec l'administration pénitentiaire prenant en compte les contraintes de la détention.

Service complémentaire éventuel possible selon les disponibilités de l'enseignant et les besoins du service, rémunéré en HSE.

Indemnité d'enseignement en milieu pénitentiaire.

Contacts

Directrice UPR Toulouse-Montpellier : maryse.coste@justice.fr

Direction académique du Gard, IEN Vergèze ASH : ce.0300010y@ac-montpellier.fr

**FICHE DE CANDIDATURE SUR POSTE A PROFIL (PAP)
SOU MIS A ENTRETIEN**

**à transmettre à la DRH (ce.dsden30-drh@ac-montpellier.fr)
par la voie hiérarchique, pour le 20 mars 2020 délai impératif**

Nom – Prénom :

Date de naissance :

Adresse personnelle :

..... N° de téléphone :

Mail :

Affectation durant les 3 dernières années scolaires :

.....
.....
.....

Titres :

Diplômes :

POSTE DEMANDE :

JOINDRE UNE LETTRE DE MOTIVATION ET UN CV.